

SAINT-LEU-D'ESSERENT.

(Saint-Leu des Esserens ou d'Esserens ; Saint-Leu-sur-Oise ; Escerens ; Esserent. — *S. Lupus de Esserento ; Ascerente ad Isaram.*)

Nous avons rappelé précédemment que Hugues de Dammartin, seigneur d'Esserent, fut fait prisonnier au ^x^e siècle en Palestine. La tradition veut que des religieux d'une petite maison de bénédictins ayant payé sa rançon, il fit bâtir, en 1081, l'église et le couvent de Saint-Leu pour en faire don à l'abbaye de Cluny. La charte, conservée par Louvet, fait connaître les donations considérables dont ce seigneur gratifia le nouveau prieuré, que les seigneurs de Clermont enrichirent plus tard de leurs largesses. Ces derniers devinrent, en 1175, sur la demande de l'abbé de Cluny, les protecteurs ou avoués du prieuré de Saint-Leu-d'Esserent. Nous ne reviendrons pas sur la charte qui consacra ce fait, et dont nous avons reproduit les intéressants détails dans l'Introduction historique (p. 23).

Les parties les plus anciennes de l'église sont seules à décrire ici. Ce sont : la façade, le clocher qui la surmonte et les restes intérieurs de la nef primitive.

L'orientation de la façade n'est pas régulière; son axe transversal présente, par rapport au nord vrai (Pl. I), une déviation de 56 degrés vers l'est. — Son plan, plus étroit que celui du reste de l'édifice, reconstruit plus tard, est rectangulaire et à trois divisions (I : *c, d, e*), dont la plus centrale sert de porche intérieur. Un clocher s'élève sur la division du côté droit ; il devait en être de même à gauche, comme nous le démontrerons.

Voici les dimensions principales des parties qui vont être décrites : largeur totale de la façade, 18^m, 35; hauteur jusqu'au niveau de la terrasse qui la surmonte, 14^m, 20; hauteur totale jusqu'au sommet du clocher, 37^m, 00.

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Façade, portail. — Vue à l'extérieur, la façade offre à considérer son mur principal, ses murs latéraux, son couronnement et son clocher.

Le mur principal (II, V) est divisé verticalement en trois parties correspondant à celles du plan, et limitées par des contre-forts plats qui occupent presque toute la hauteur et qui sont cantonnés de colonnettes engagées. Il existe un rez-de-chaussée et un premier étage. — Au rez-de-chaussée, la partie centrale est occupée par le portail proprement dit (I : *g*; II; V). Celui-ci, dont la saillie ne dépasse pas celle des contre-forts attenants, est de forme ogivale, et orné de chaque côté de trois colonnes engagées et en retraite (IV : 13), à bases très-frustes, et dont les chapiteaux, malheureusement mutilés, reçoivent les retombées d'un même nombre d'archivoltes en retraite (IV : 3). Ces dernières sont ornées de tores ou de cavets chevronnés ou contre-chevronnés (*ibid.* : 13), et la plus extérieure est comme abritée par une moulure saillante qui forme une sorte de pignon en saillie. Le tympan est uni et sans ornementation. A droite du portail, le rez-de-chaussée (I : *e*; II; V) qu'il faut, sur les lieux, aller examiner dans le jardin du presbytère, ne présente rien de particulier qu'une double archivoltte ogivale simulée et une petite niche, le tout probablement postérieur à la construction primitive. A gauche, le mur a été complètement remanié. Une porte moderne a remplacé celle qui avait été construite en même temps que la porte centrale de la façade, et dont on distingue encore très-bien, contre le contre-fort voisin du portail, un commencement d'arcade à grand développement dessiné par une moulure saillante partant de la hauteur de l'imposte du portail central, et interrompue par la construction moderne. — Au premier étage, qui est séparé du rez-de-chaussée à l'extérieur par une moulure plate horizontale (IV : 16), occupant toute la largeur de la façade en contournant

les contre-forts (II; V), on distingue six fenêtres à plein cintre et en retraite, s'élevant de cette moulure. Elles sont groupées deux par deux dans les trois divisions de cette partie de la façade, et plus grandes à la travée centrale. Leur archivolté, ornée de moulures concentriques (IV: 4), repose sur les tailloirs (prolongés jusqu'aux contre-forts) de petites colonnes dont les chapiteaux ont leur corbeille plus ou moins ornée de têtes, d'animaux fantastiques ou d'arôides (IV: 7, 8, 9, 10, 11, 12). La partie droite de ce premier étage est surmontée de quelques modillons frustes à figures, et supportant une arcature particulière (IV: 14). Les deux autres parties sont couronnées d'une simple saillie en biseau qui forme le bord de la terrasse dont il est question plus loin.

Les murs latéraux ont été remaniés plus ou moins profondément. — Celui du sud a été en partie envahi par une sorte de tourelle d'une date postérieure (I; II) renfermant l'escalier destiné à monter au clocher de la façade et aux galeries supérieures actuelles de la nef. Il n'offre d'ailleurs rien à noter. — Le mur du nord (III: 1) est caché inférieurement par des constructions secondaires qui ont servi à relier la nef actuelle avec cette ancienne façade, qui est plus étroite, comme nous l'avons dit. Supérieurement, on y retrouve une moulure horizontale et deux fenêtres bouchées semblables à celles signalées sur le mur principal. Plus haut encore on constate quelques corbeaux isolés indiquant un ancien couronnement aujourd'hui détruit en grande partie et remplacé par le profil de la pente de la terrasse dont il va être question.

Cette terrasse (II; III: 1; V), inclinée vers le mur principal de la façade, est garnie de dalles en pierre, imbriquées et formant une pente générale de 1^m, 35 sur une étendue de 6^m, 50 (largeur de la terrasse). Elle correspond à la travée centrale et à la travée gauche de la façade, tandis que le clocher s'élance au-dessus de la travée droite, comme nous l'avons dit. Cette terrasse se trouve adossée contre le pignon actuel de la nef, dont le mur a été profondément remanié, et dont nous reparlerons plus loin.

Clocher. — Le clocher, carré de plan (II; III: 2; V; VI) est composé de deux étages surmontés d'une flèche en pierre et séparés l'un de l'autre par une moulure simple. Le premier étage est percé sur chaque face (à l'exception de celle donnant sur la terrasse) de deux baies de fenêtres à plein cintre (II), flanquées de chaque côté de deux colonnes en retraite recevant les retombées de l'archivolte (IV: 5). Les angles de ce premier étage sont garnis de contre-forts. La face qui correspond à la terrasse (III: 2) n'a pas de fenêtre, mais seulement une petite baie de porte simple et *une moulure dessinant un pignon*; celle-ci avait évidemment pour but d'abriter primitivement l'insertion d'un toit. — Le second étage (II; III: 2) est plus orné que le premier. Deux baies de fenêtre à plein cintre sur chaque face, sont sous-divisées par une petite colonne en deux baies secondaires en retraite et également à plein cintre. Le massif qui sépare les deux baies principales est composé de cinq colonnes à l'extérieur; la centrale est plus saillante que les latérales qui sont en retraite comme celles du côté opposé de chaque baie, où il en existe trois. Les chapiteaux de ces colonnes (IV: 2) reçoivent les retombées des archivoltes, dont les moulures (IV: 6) sont plus compliquées qu'au premier étage. Le tailloir de ces chapiteaux contourne chaque angle du clocher, où il sert de support à une colonne d'angle, courte et qui atteint le couronnement. Celui-ci se compose d'une moulure fruste, à ornements végétaux sans doute, dont la saillie appuie sur des modillons simples (IV: 17, 18) alternant avec les chapiteaux des colonnes d'angle et de celles dont les fûts s'arrêtent inférieurement à l'archivolte des baies.

La pyramide ou flèche octogone qui surmonte ces deux étages est flanquée de quatre petites pyramides triangulaires, aux quatre angles devenus libres qui résultent de la superposition du plan octogonal à un plan carré. Les faces de chaque petite pyramide (IV: 1) sont à assises régulières, comme la flèche proprement dite, et ornées d'arcatures simulées, tandis que les angles sont découpés en crochets en nombre égal à celui des assises. La flèche a ses huit faces ornées comme celles des petites pyramides, et ses huit angles garnis d'un tore que contribue inférieurement un second tore maintenu parallèlement à distance au moyen de deux pierres saillantes qui semblent l'enlacer. Ce

tore repose sur une base particulière. Cette disposition singulière semble avoir eu pour but d'arc-bouter la flèche.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Façade. — A l'intérieur, la façade se compose, au rez-de-chaussée, de trois parties distinctes, et, au premier étage, d'une salle, appelée *salle de la bibliothèque*, qui est à elle seule un monument des plus importants pour l'histoire du ^{xii}e siècle.

Porche. — La partie centrale du rez-de-chaussée (I : d ; III ; VI) sert de porche intérieur à l'église. Elle est à peu près carrée de plan et voûtée en voûtes d'arêtes à fortes nervures croisées et composées de trois tores accotés. Les supports ont été remaniés comme les murs latéraux. — Les deux autres parties du rez-de-chaussée (I : c, e ; VI), qui sont deux locaux à part, et dont l'un (I : e) sert actuellement de sacristie, ont été tout à fait remaniés à l'intérieur. Les voûtes y sont plus épaisses et en même temps plus modernes qu'à la partie centrale.

Salle dite de la Bibliothèque. — Le premier étage est occupé dans toute son étendue par une salle divisée en trois travées (VI ; VIII), et à laquelle on parvient par la tourelle (VIII : f) indiquée plus haut, ou bien par la galerie supérieure gauche de la nef actuelle. Vers la façade (VIII), chaque travée est percée de deux fenêtres à plein cintre, plus grandes à la travée centrale, et dont l'évasement est peu prononcé, mais dont la partie supérieure est entourée d'un tore en arcade : simple aux deuxième et troisième travées, mais chevronné à la première. Les retombées de ces tores sont reçues à chaque travée sur des colonnes qui atteignent le niveau de l'imposte (VII : 5). — Vers la nef (VI), la première et la troisième travées sont ornées de tores et de colonnes (VII : 6) comme le mur opposé, mais il n'y a pas de fenêtres. On constate cependant à chacune de ces travées une baie à plein cintre bouchée, et destinée à éclairer la salle au-dessus des toits des collatéraux de la nef *primitive*. La travée du centre est composée d'une arcade ogivale particulière (VI) supportée par des colonnes (VII : 2) analogues à celles qui supportent les voûtes, et qui était sans doute ouverte sur la nef principale (III : 2) dans le principe. Elle est aujourd'hui fermée par un parpaing mince.

A l'extrémité nord de cette salle on voit deux fenêtres bouchées, déjà signalées à l'extérieur, semblables à celles de la façade à la troisième travée et dont elles sont voisines. Nous les avons rétablies dans notre planche VIII. — A l'extrémité opposée (VIII : plan), le mur montre à gauche la petite porte d'entrée de la salle, et, à droite, une fenêtre bouchée (VIII : c) dont l'archivolte est irrégulièrement inscrite par un tore chevronné reçu à droite sur une colonne particulière (à gauche elle a été détruite).

Les voûtes (III : 2 ; VI ; VIII) sont d'arêtes, à nervures croisées à plein cintre et composées d'un gros tore orné de deux petits tores chevronnés et opposés (VII : 3) ; les arcs-doubleaux sont en ogive, à retraite ornée de trois tores accotés. Toutes les retombées de ces voûtes sont reçues sur des colonnes groupées, plus courtes que celles qui sont engagées immédiatement dans les murs et que nous avons indiquées. Ces colonnes plus courtes sont groupées cinq par cinq entre chaque travée du mur propre de la façade. Il en serait de même vers la nef, si la travée centrale n'avait une arcade ogivale dont il a été parlé, et qui est analogue aux arcs-doubleaux ; trois colonnes supplémentaires sont donc ajoutées au groupe, de chaque côté de cette arcade (*), ce qui porte leur nombre à huit. A chaque encoignure de la salle, il y a en outre une colonne destinée à la voûte (nervure croisée correspondante). Chaque groupe de ces colonnes, qui semble ne former qu'un faisceau, au niveau des fûts, avec les colonnes *plus hautes* destinées à encadrer les fenêtres, s'en distingue encore en ce que les dernières ont des bases plus élevées, mais semblables à la hauteur du socle près. Ces bases sont toutes garnies de pattes aux angles.

(*) On ne voit en réalité que deux de ces colonnes à cause du parpaing cité ; mais nous retrouverons la troisième visible du côté de la nef.

Le sol, encore dallé en partie, est dans le plus fâcheux état de dégradation ; il en est de même de la terrasse.

Quoi qu'il en soit, l'ornementation de cette pièce offre, avec sa disposition générale, quelque chose d'étrange qui étonne au premier abord.

Clocher. — L'intérieur du clocher (VI) ne présente rien de particulier.

Restes de la nef primitive. — Si l'on examine, vers la façade, l'intérieur de la nef principale actuelle (I; V bis : 1), on constate d'abord que la baie de la porte d'entrée, surmontée d'un plein cintre en retraite, n'est pas sur l'axe de cette nef, qui a été ajoutée évidemment après la démolition de la nef primitive, dont on voit encore les restes. De chaque côté de la porte, en effet, on voit deux espèces de pilastres (I : b b; V bis : 1) ornés de colonnes engagées d'une facture barbare (V bis : 3, 4, 5) au-dessus desquelles se trouvent les restes d'une archivolt avec retraite et qui était sans doute à plein cintre : c'était la première arcade de chaque côté de la nef (III : 2; V bis : 1). A droite existe une petite porte bouchée (V bis : 1, 2) qui donnait dans le collatéral gauche de la nef primitive, qu'elle faisait communiquer avec la partie gauche de la façade située à côté du porche (I : c). On a eu soin de bien équarrir ces débris d'arcades en les taillant, mais plus haut, dans la même direction, l'arrachement du mur de la nef est parfaitement visible des deux côtés (V bis : 1). Entre ces deux arrachements, se dessine, quoique bouchée, l'arcade ogivale qui s'ouvrait dans la salle du premier étage, arcade dont on voit la dernière colonne; le tailloir de cette dernière s'étendait latéralement jusqu'aux murs de l'ancienne nef. A la base de cette arcade, le mur présente une retraite prononcée, au niveau de laquelle on a construit plus tard la galerie aujourd'hui existante, et qui permet d'aller des galeries d'un côté de la nef à celles du côté opposé. Enfin la partie supérieure du mur (V bis : 1) est percé d'une rose bien postérieure en date à l'église romane.

Les restes existants à l'intérieur de la nef actuelle, sur le mur vers la façade, ont des caractères qui démontrent que c'est là tout ce qui subsiste de la construction primitive, élevée à la fin du ^x^e siècle. Toute la façade, ajoutée ensuite à cette nef, ne remonte pas évidemment au delà du ^{xii}^e, et, une fois terminée, la nef primitive, démolie, a été remplacée par la nef et le chœur qui existent aujourd'hui et qui sont beaucoup plus vastes.

Il est facile de rétablir les caractères généraux de l'ancienne nef avant sa démolition, et ses rapports avec la façade. D'abord cette dernière, comme semble le démontrer la simple vue de sa partie supérieure, avait deux clochers ou tours élevés à gauche et à droite. On voit, en effet, au niveau de la travée gauche, le mur du pignon présenter deux arrachements de murs qui sont l'interruption des murs latéraux du clocher gauche. De plus, l'existence, au premier étage du clocher actuel vers la terrasse, d'une moulure saillante dessinant un pignon, rend constante l'existence d'un toit dans le sens transversal, toit qui rejoignait certainement un mur opposé (celui du second clocher) et qui se trouvait coupé à angle droit par le toit de l'ancienne nef. Ce dernier venait ainsi motiver un pignon sur la travée centrale de la façade. Nous avons essayé de rétablir cette disposition à la figure 1^{re} de notre planche VII.

La hauteur totale de la nef primitive nous est indiquée par le sommet de cette moulure en pignon sur le clocher actuel; elle était de 19^m, 45 du sommet du toit au sol intérieur. Cette nef centrale, de 5^m, 10 de largeur intérieure et non voûtée, avait certainement beaucoup d'analogie, pour sa disposition générale, avec celle de Villers-Saint-Paul. Un fait qui vient bien corroborer notre opinion, c'est l'existence de deux baies à plein cintre aujourd'hui cachées, qui existent dans la salle haute de la façade, vers la nef, à droite et à gauche et qui auraient donné précisément (dans ce rétablissement primitif) au-dessus du toit de chaque collatéral.